

Lettre d'introduction

André Rousseau

Numéro 33, mars 1979

Le nouveau programme de français au primaire

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/56528ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)


Citer ce document

Rousseau, A. (1979). Lettre d'introduction. *Québec français*, (33), 17–17.

Le programme de français au primaire



Lettre d'introduction

 Au cours des dix dernières années, les professeurs ont été unanimes à reconnaître l'urgence d'un programme de français plus précis et plus indicatif. Le programme-cadre de français publié en 1969, s'il a fait l'objet d'éloges dans certains milieux, d'expériences riches et étonnantes dans certains cas, n'a pas moins nécessité une intervention du Ministère en 1973, pour en atténuer les sérieuses difficultés de mise en application. Le Plan de développement de l'enseignement des langues (P.D.E.L.) vint alors tenter de préciser les objectifs pour chacune des années du cours.

Durant cette phase, les conseillers pédagogiques et les enseignants s'employèrent à élaborer des programmes institutionnels. Ils prirent vite conscience de la complexité des facteurs mis en cause et de la difficulté de faire des choix.

Malgré tous les efforts investis et les résultats obtenus, une analyse critique de la pratique pédagogique n'a pas tardé à faire ressortir la nécessité d'un programme collectif d'enseignement du français, au niveau national, pour assurer l'unité des orientations et une meilleure homogénéité des contenus d'apprentissage. C'est ainsi qu'au mois d'août 1977, une équipe fut formée ayant pour mandat de consulter les spécialistes universitaires, les conseillers pédagogiques et les enseignants et d'élaborer un nouveau programme de français.

Le nouveau programme de français, dont une édition de rodage paraîtra incessamment, sera mis à la disposition de tous les enseignants du cours primaire. L'objectif fondamental de ce nouveau programme s'appuie sur la reconnaissance de l'utilisation de la langue comme instrument de communication. Ainsi, seront privilégiées les habiletés d'expression orale et écrite ainsi que les connaissances et les techniques nécessaires à ces habiletés.

Il nous fait plaisir de vous présenter le programme de français dans un numéro spécial de *Québec français*. Nous profitons aussi de l'occasion pour rappeler aux enseignants qu'ils sont les agents privilégiés du changement pédagogique et qu'à ce titre nous les encourageons à en faire une étude approfondie. C'est par eux que les élèves feront les apprentissages et atteindront les objectifs souhaités par tous ceux qui s'intéressent à la langue comme héritage et comme véhicule d'une culture.

Le sous-ministre adjoint,

André ROUSSEAU